



**Déclaration de la délégation du Niger – 22<sup>e</sup> Session du Groupe de  
Travail sur l'Examen Périodique Universel- Examen du Rapport  
national de la Libye, 13 Mai 2015**

*San Ado @haji  
ABU, Amblem R*

**Monsieur le Président,**

La Délégation du Niger voudrait féliciter la délégation de Libye pour la présentation de son Rapport national au titre de son 2<sup>e</sup> passage à la Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation félicite la Libye pour sa participation à cette Session de l'EPU malgré la complexité de la situation politique, institutionnelle et sécuritaire dans ce pays frère, témoignant ainsi de sa ferme volonté de se soumettre à cet exercice afin d'en tirer le meilleur avantage, pour améliorer son dispositif juridique en vue de la promotion et la protection des droits de l'homme.

Ma délégation salue les efforts en cours par les parties libyennes et la communauté internationale pour l'instauration d'institutions stables, reflétant le choix et la volonté du peuple libyen, et sur la base d'une constitution prenant en compte les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Ma délégation félicite d'ores et déjà la Libye pour l'adoption de plusieurs textes de lois par les organes transitionnels, dont celle portant création du Conseil National des Libertés civiles et des droits de l'homme ; celle autorisant la création de partis politiques et le droit d'y adhérer ; celle créant l'Autorité sur la lutte Anti-corruption ainsi que la loi incriminant la torture, la disparition forcée et la discrimination.

Ma délégation recommande à la Libye de poursuivre sa coopération le Haut - Commissariat aux droits de l'homme afin de bénéficier de l'assistance technique nécessaire pour l'aider à créer un cadre juridique solide, à renforcer les structures nationales chargées des droits de l'homme et à garantir l'efficacité de l'administration de la justice pour lutter contre l'impunité, les abus et toutes autres atteintes aux droits de l'homme.

Enfin ma délégation lui recommande de ratifier la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre la disparition forcée ainsi que la convention relative aux droits des personnes handicapées. Je vous remercie./.